

MAGAZINE HEBDOMADAIRE D'INFORMATION COMMUNISTE



Justice

Pour la Responsabilité et le Développement véritable.

Jeudi 8 Avril 2010 - 90^e Année - N° 14 - Martinique : 1,80 € - France : 2,20 € - DOM : 1,90 €

Retour sur terre à la veille de Pâques :



*Letchimy redécouvre
l'existence de l'Etat*

BILAN IEDOM DE L'ANNÉE 2009 :

**Nouveau recul de l'activité
et hausse
historique du chômage**

90ÈME ANNIVERSAIRE DE "JUSTICE" :
L'importance d'un journal comme
«Justice» dans la construction de
la conscience Martiniquaise

LUTTES SOCIALES

Il y a 62 ans, les Elus Communistes
Martiniquais arrachaient l'application
de la Retraites des Vieux Travailleurs

Sommaire

Sa ka Pasé p. 2

Édito p. 3

- Letchimy redécouvre l'Etat

Luttes Sociales p. 4/5

- Quand le juge va à la pêche

- Quel repreneur pour Bata ?

- Politique de la fusion des collectivités

- Retraites des vieux travailleurs

Economie p. 6/7

- Bilan IEDOM 2009

Politique p.9/13

- La Région peut-elle tout régler ?

- Letchimy et le patronat

- 90ème anniversaire de Justice

- Claude Lise et Serge Letchimy

- Le débat institutionnel ressurgit

- GRS et Combat Ouvrier

- Communiqué du CNCP

Haïti p. 14

- Le reconstruction en Haïti

France p. 15/16

- Partager les richesses

- Le PCF et les régionales

- Gérard Longuet

Dans le Monde p. 16/17

- Afghanistan

Annonces Légales p. 17/19

Culture p. 20

- Maryse Renaud

- Des plasticiens antillais à Paris

"JUSTICE"

Administration & Rédaction :
Tél. : 05 96 71 86 83
Fax : 05 96 63 13 20
ed.justice@wanadoo.fr



Fondateur : Jules MONNEROT
 (8 Mai 1920)

Angle rues A. Alier & E. Zola
 Fort-de-France - Tél. : 05 96 71 86 83

Commission Paritaire n° 0111 | 87526
 26 Janvier 2006

Directeur de la Publication :
Fernand PAPAYA

Maquette : Guennaël GUIOUBLY

Impression :
Nouvelle Imprimerie Martiniquaise
 37, Rue E. Zola - 97200 Fort-de-France
 Tél. : 0596 73 14 54

LE SERVICE DES AUTOPSIES ENVOYÉ EN GUADELOUPE ?

Dans le cadre de sa politique de restriction budgétaire et d'économie, le Ministère de la Justice envisage de fusionner, en Guadeloupe, les services de thanatologie (autopsie) de la Martinique et de la Guadeloupe. C'est par une note ministérielle que les principaux responsables ont été avertis de ce projet. Ce service, installé au CHU Pierre Zobda-Quitman, rendait d'énormes services aux familles et à la justice, dans un délai relativement court. Selon l'unique légiste, le Docteur Stéphane Malbranque, cette décision devrait avoir de lourdes conséquences, pour les familles et pour la justice : délais de préparation des funérailles plus longs d'une part, risque de voir des indices précieux se perdre du fait du transport, d'autre part. Il rappelle en outre les frais que va générer le transport des corps vers la Guadeloupe: près de 3 000 euros par corps. Chaque année, environ 150 corps sont autopsiés en Martinique. Cette politique budgétaire paraît "incompréhensible" au légiste.

LARGEN DORT EN PRISON

Emile Largen avait été déjà condamné à deux reprises par la Cour d'Assises de Martinique à 15 années de réclusion criminelle pour des viols commis sur une mineure, qui serait de surcroît sa fille. Il avait déjà été incarcéré, mais, après s'être pourvu en cassation, il avait bénéficié d'une remise en liberté conditionnelle, avec obligation de se rendre à la gendarmerie chaque semaine et interdiction d'approcher la victime et de quitter la Martinique. L'ancien président du Club des gommiers de Martinique avait saisi la Cour de Cassation pour faire casser l'arrêt. Mais les juges de cette juridiction ont confirmé le 17 février dernier le verdict de la Cour d'Assises et de la Cour d'Appel de Fort-de-France. Comme il n'a plus de voie de recours, hormis la Cour de justice européenne, la Cour d'Appel de Fort-de-France lui a notifié le mardi 30 mars sa condamnation pour viol et ordonné son incarcération pour qu'il purge sa peine à Ducos.

ARMAND NICOLAS, HISTORIEN, ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P.C.M. SUR RADIO APAL"

Armand Nicolas, historien, ancien secrétaire général du Parti Communiste Martiniquais, a accordé à radio APAL (94.9/107.8) un entretien au cours duquel il nous a raconté sa vie et son expérience. Cet entretien est diffusé dans le cadre de l'émission "dé twa nouvel" depuis le Samedi 27 Mars 2010.

Voici la suite de la programmation de cet entretien:

- Samedi 10 Avril à 6h30, 12h30 et 18h00 et Dimanche 11 Avril 2010 à 6h00
- Samedi 17 Avril à 6h30, 12h30 et 18h00 et Dimanche 18 Avril 2010 à 6h00
- Samedi 24 Avril à 6h30, 12h30 et 18h00 et Dimanche 25 Avril 2010 à 6h00

DÉMÉNAGEMENT DE CERTAINS SERVICES DE LA PRÉFECTURE

En raison de travaux de rénovation effectués sur le bâtiment D de la préfecture, certains services sont transférés dans l'ex-immeuble des douanes (contigu à l'immeuble CGM), avenue Maurice Bishop à Fort-de-France.

La préfecture informe les usagers que ce déménagement entraîne les conséquences suivantes pour l'accueil du public :

- Le bureau des élections et de la réglementation est transféré dans les nouveaux locaux à compter du 12 avril 2010.

Par conséquent le service des élections, associations, armes, surveillance et gardiennage, vidéosurveillance, agents immobiliers, marchands ambulants, foires et salons, réglementation générale seront fermés au public jusqu'au 9 avril inclus. La réouverture est prévue pour le lundi 12 avril.

Une permanence du service réglementation uniquement pour le traitement des transports de corps est assurée à l'immeuble de l'avenue Bishop - Niveau N-1 - Bureau BER 9.

- Le bureau de la circulation et des transports est transféré avenue Bishop à compter du 13 avril 2010.

Les sections des cartes grises, des permis de conduire, des taxis de places, des auto-écoles seront fermées au public du 6 au 12 avril inclus.

Dès le 13 avril, le public sera accueilli dans les nouveaux locaux selon les horaires suivants :

- Permis de conduire et cartes grises : du lundi au vendredi de 8h à 12h
- Professionnels de l'automobile : le lundi et le jeudi de 9h à 12h.

Retour sur terre à la veille de Pâques : LETCHIMY REDÉCOUVRE L'EXISTENCE DE L'ÉTAT

Une phrase est peut-être passée inaperçue dans le communiqué de la rencontre entre Claude Lise, président du Conseil général, et Serge Letchimy, nouveau président du Conseil régional, le 30 mars dernier.

A propos du plan de relance économique régional, le communiqué déclare : *“Les deux présidents souhaitent que l'Etat soit fortement associé à la réalisation de ce plan de relance”*.

En effet, s'il y a bien eu un grand absent des débats de ces élections régionales en Martinique, c'est l'Etat et la politique du gouvernement Sarkozy-Fillon.

Le paradoxe est frappant. Alors qu'en France, à l'occasion des élections régionales, c'est la politique du pouvoir face à la crise qui a été mise en cause et condamnée par les électeurs, en Martinique, c'est la Région qui a été rendue responsable de la crise et de ses effets, à savoir le chômage et la pauvreté grandissants.

L'économiste martiniquais Jean Crusol n'a-t-il pas écrit que la Région avait *“cassé”* la croissance ? Et la revue patronale Inter-Entreprise dirigée par Francette Rosamont de février 2010 n'a-t-elle pas hésité à affirmer : *“Régions : elles ont les rênes en matière économique”* ?

Pourquoi ce paradoxe ?

Délibérément, suite au mouvement du 5 février 2009, les socio-professionnels et la bourgeoisie se sont retournés vers les collectivités locales pour demander des mesures de relance, arguant de la complexité et de la non-visibilité des mesures gouvernementales (plan Corail de Jégo par exemple).

Parallèlement, la droite et le PPM ont rendu les deux collectivités majeures et la *“classe politique”* (entendez les majorités de ces assemblées) responsables de la crise sociale qu'elle *“n'avaient pas vu venir”* et de ses effets sur le tissu économique : liquidations judiciaires de centaines d'entreprises, suppressions d'emplois par milliers, etc.

Le président du MEDEF local, Patrick Lecurieux-Durival, s'est évertué à noircir le tableau allant jusqu'à brandir une prétendue étude scientifique prévoyant la suppression de 10 000 emplois en Martinique à la suite des grèves de février-mars 2009.

On sait que tout cela est faux et archi-faux.

Les organismes officiels que sont l'Institut de la Statistique et des études économiques (INSEE) et l'Institut d'émission des DOM (IEDOM) ont publié des études montrant que la crise qui a frappé la Martinique en 2009 a commencé avant même la crise financière capitaliste de 2008. La principale cause du ralentissement économique vient du fait que le moteur de la consommation qui entraînait jusqu'alors la pseudo-croissance de la Martinique est progressivement tombé en panne depuis 2005 sous les coups des politiques néolibérales des gouvernements de droite qui ont sabré dans le pouvoir d'achat des travailleurs et des titulaires de minima sociaux. C'est d'ailleurs un des facteurs de la grande mobilisation syndicale en février 2009 contre la vie chère.

D'autres causes conjoncturelles ont joué bien sûr : en 2007 le cyclone Dean a frappé durement l'agriculture ; l'annonce

en 2008 de la modification de la défiscalisation Girardin a plombé l'activité immobilière qui boostait artificiellement et dangereusement le BTP ; la hausse internationale des prix du pétrole brut et des produits alimentaires (riz, blé, etc) a déstabilisé l'économie en 2007-2008, etc. Bref, la crise financière capitaliste a progressivement produit des effets récessifs en Martinique (crédit, tourisme).

La bourgeoisie et le PPM se sont servis des effets de la crise sur les consciences pour s'opposer à la proposition d'autonomie dans le cadre de l'article 74 comme élément majeur de réponse de fond à la crise de la société martiniquaise. En période de crise on a peur du changement, c'est connu. Surtout si l'on certifie que les acquis sociaux seront remis en cause, dans le même temps où certains syndicalistes (CGTM-Combat Ouvrier) tiennent un discours convergent

Cette alliance, s'est concrétisée par la constitution d'un prétendu *“Comité pour la relance économique”* qui a concentré ses revendications en direction des collectivités locales, et particulièrement la Région accusée de détenir un *“matelas d'argent”* et de ne rien faire (voir notre article sur cette alliance du 28 août 2009). Un sorte d'autonomisme à rebours de ceux qui ont combattu farouchement l'article 74. La campagne sur la perte des acquis sociaux a permis de rejeter l'Autonomie. Et la démagogie populiste du néo-PPM sur la promesse de la création immédiate de 5 000 à 7 000 emplois a pu faire gagner les Régionales en faisant croire au peuple que tous les problèmes martiniquais pouvaient être résolus par un changement d'équipe à la tête d'une Région censée détenir un trésor accumulé.

Le communiqué signé par Serge Letchimy demandant d'associer *“fortement”* l'Etat au plan de relance régional est un début de retour sur terre du *“missionné”*, en cette période pascale. L'Etat français ne saurait se dérober à ses obligations. En dépit de la décentralisation, il faut savoir que *“l'Etat conserve la responsabilité de la conduite de la politique économique et sociale ainsi que la défense de l'emploi”*.

Nous l'avons toujours dit, la Région et les collectivités locales peuvent être des pôles de résistance aux dégâts de la politique du pouvoir et à la crise capitaliste. Elles peuvent être des points d'appui pour vivre mieux au quotidien. De ce point de vue, nous veillerons à faire respecter les promesses.

Mais, il faudra aller plus loin et reprendre la lutte vers une vraie responsabilité des Martiniquais dans l'Autonomie.

Michel Branchi

